

Image not found or type unknown



Conduite moins de 3.5 t, en surpoids.

Par **MgSx**, le **17/05/2021** à **19:56**

Bonjour,

Je travaille actuellement dans une entreprise qui a pour rôle de récolter des vêtements avec des véhicules

Donc je viens vous demander de l'aide pour savoir que faire pour éviter cela et, surtout, protéger les salariés en cas d'accidents ou autres ?

Merci d'avance.

Par **janus2fr**, le **18/05/2021** à **06:55**

Bonjour,

Pénalement, c'est bien vous, le conducteur, qui êtes responsable du chargement de votre véhicule. C'est à vous de gérer pour ne pas dépasser le PTAC.